

Intervention du 15 novembre 2018
Inauguration des travaux à l'école Delehaye

Mesdames, messieurs les élus,
Madame la directrice, Mesdames les enseignantes de l'école Adrien Delehaye,
Mesdames, messieurs les parents d'élèves,

Monsieur l'architecte, messieurs les représentants des entreprises,

Chers élèves,

Merci d'avoir répondu à notre invitation pour une manifestation qui se veut à la fois « protocolaire » et « conviviale », une manifestation qui marque la fin de longues périodes de gros travaux, dans une école qui existe – si nos renseignements sont exactes - depuis plus de 100 ans.

Comme nous nous étions engagés, nous poursuivons la réhabilitation du patrimoine communal, en priorisant les interventions dans les écoles.

Le compte administratif 2017 fait apparaître - pour la fonction « Enseignement / Formation » - des dépenses d'investissement à hauteur de 783.456,28 €. Depuis 2015, c'est près de 1.525.000,00 € qui ont été investis dans les écoles (dont 537.350,00 € en 2018).

Ici, à Adrien Delehaye, les travaux ont consisté en la démolition du préau et des blocs sanitaires pour aménager un nouvel espace extérieur, pour créer un nouveau préau et un nouveau bloc sanitaire.

Les travaux devant se dérouler en dehors du temps scolaire, l'opération a été découpée en 3 phases et les prestations réparties en 9 lots.

L'ensemble des interventions ont été réalisées dans les délais impartis, pour un montant de 392.000,00 € H.T., auxquels il convient d'ajouter les honoraires des intervenants ce qui nous donne un coût global de 430.000,00 € H.T.

Pour chaque chantier, nous sollicitons toutes les subventions au taux maximum. Dans un contexte de restriction des financements alloués aux collectivités, nous avons obtenu 41.547,39 € au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Ce chantier est donc subventionné à un peu plus de 10% (10,60 %).

Bien évidemment, les services municipaux ont apporté leurs contributions aux travaux d'aménagement de l'école sachant qu'à Lillers, nous comptons 9 écoles publiques, dont

5 dans les hameaux. Cette réalité, parfois oubliée, nous impose de définir des priorités ... mais il y a - aussi -des priorités qui nous sont aussi imposées.

Ainsi, le classement dans le Réseau d'Education Prioritaire du collège Léo Lagrange s'est traduit par l'obligation d'engager les investissements nécessaires au dédoublement de plusieurs classes de C.P. dans 3 écoles. Pour la prochaine rentrée, il nous faudra réaliser les travaux et les achats de matériels nécessaires au dédoublement des classes de C.E.1.

Nous savons tous qu'un nombre raisonnable d'élèves par classe est essentiel pour l'apprentissage dans les meilleures des conditions, pour accompagner les plus fragiles et les faire progresser.

Le souhait de chaque parent qui se respecte, c'est un parcours scolaire réussi pour son - ou ses - enfants ; parce que l'école est une étape incontournable des réussites personnelles et professionnelles futures.

C'est avec cette ambition que les parents peuvent être des partenaires actifs de l'école.

En 1^{ère} ligne face aux mutations de la société, de nombreux enseignants ont conscience de la place incontournable de l'école dans la construction de chaque citoyen, malgré un système éducatif qui n'a cessé de creuser, faute de moyens suffisants et adaptés, certaines inégalités préjudiciables à l'avenir des enfants.

Emmener le plus loin possible les enfants dans l'envie et la volonté de découvrir, de comprendre, les accompagner dans leurs apprentissages, c'est plus qu'un métier.

C'est – me semble-t-il – une vocation, ... qui doit être reconnue au-delà des mots, car l'adulte en devenir qu'est l'enfant, a besoin de l'école :

- pour se forger une base de culture générale,
- pour aiguïser sa curiosité continue,
- pour travailler avec l'enthousiasme qui conduit à la fierté de réussir au fil des étapes de la vie.

Parce qu'ils sont des partenaires incontournables de l'école, les élus ont conscience de la nécessité d'investir pour l'avenir, pour la réussite de toutes et tous, de l'exigence de combattre ces inégalités scolaires qui renforcent les inégalités sociales.

Parce que la proximité est un atout à préserver, nous sommes attentifs à l'attractivité des écoles des hameaux, équipements très sensibles aux évolutions de la démographie.

Nous sommes là au cœur des enjeux de la stratégie du développement communal, un développement raisonné qui assure l'implantation de nouvelles activités et qui renforce l'attractivité de la commune en favorisant les parcours résidentiels.

J'ai commencé mon propos en vous citant quelques chiffres relatifs aux investissements, Je vais le terminer en vous en donnant d'autres, mais là en fonctionnement.

Sachez Mesdames et messieurs que le compte administratif 2017 fait apparaître des dépenses de fonctionnement, à hauteur de 11.085.213,00 € dont 1.289.130,00 € pour la fonction « Enseignement / Formation » (11,63%).

Si on entre un peu plus dans le détail, on s'aperçoit que 741.730,35 € sont affectées spécifiquement au fonctionnement des écoles qui accueillent quelques 980 élèves, dont 620 « primaires ».

Dans ces dépenses de fonctionnement, il y a une partie qui est laissée à la libre utilisation de l'équipe pédagogique sur une base de 45,00 € par élève, soit quelques 4.400,00 € pour cette école

Le reste des dépenses reprises dans la fonction couvrent les coûts des activités « annexes » comme la restauration, les transports scolaires, ...

Nous avons bien travaillé dans l'enceinte de l'école, sachant qu'il y aura toujours à faire.

Il reste à améliorer la situation autour de l'école, notamment les conditions d'accès et de stationnement qui influent sur la sécurité de chacun.

Personne ne pourra jamais se substituer aux responsabilités individuelles mais l'installation, dès l'an prochain, de la vidéosurveillance permettra d'identifier les auteurs de comportements inappropriés.

Si, à une proximité relative de l'école, se présente l'opportunité d'acquisitions foncières susceptibles de régler les problématiques de stationnement et de circulation, nous les ferons.

Soyez convaincus, mesdames, messieurs, que nous sommes attentifs aux difficultés évoquées, que nous avons la volonté d'y apporter des réponses concrètes à chaque fois que l'opportunité se présente.

Chacun a la liberté de juger si c'est satisfaisant ou pas, mais sachez que nous sommes déterminés à agir et à intervenir dans l'intérêt des enfants et des familles.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à prolonger cette manifestation, salle Delamotte autour du verre de l'amitié.